



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mercredi 26 juin 2019
Délibération n°2019-18.7

Membres présents :

<u>MEMBRES ELUS</u>	<u>MEMBRES EXTERIEURS</u>	<u>PERSONNALITES INVITEES</u>
<p>Collège B : Mme Claire GOLLETY. M. Aurélien SIRI.</p> <p>Collège C : Mme Evelyne FONTAINE. M. Jean-Louis ROSE.</p> <p>Collège des BIATSS : M. Mounib MAOULIDA.</p> <p>Collège des USAGERS : M. Nadjim MCHANGAMA. M. Anil ABDOULKARIM.</p>	<p>Membres de droit : Monsieur Ambdi Hamada JOUWAOU représenté par M. Ilizé TSIMINO (avis consultatif). M. Philippe AUGÉ représenté par M. Aurélien SIRI.</p> <p>Représentant des activités économiques : Mme Bibi Echati MOUSSA.</p> <p>Personnalité extérieure : Mme Anrafati COMBO.</p>	<p>M. Dominique SORAIN, préfet de Mayotte. M. Fouad DOGGA, chargé de mission vie universitaire représentant le Vice rectorat de Mayotte. M. Fortuné DEMBI, Directeur des Ressources Humaines.</p> <p>QUORUM ordinaire : 11/20 <i>(majorité des membres en exercice présente ou représentée)</i></p> <p>QUORUM budgétaire et statutaire : 10/20 <i>(majorité de l'effectif légal présente)</i></p>

Membre absents (excusés) : Monsieur M. Benoit ROIG (Président de l'université partenaire de Nîmes), Monsieur Nicolas LEROY (Collège A), M. Vincent EGEE (Collège A).

Membres absents : M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (Président du Conseil Départemental), M. Abdou DAHALANI (Représentant des organismes de salariés), Monsieur Zainal CHARAFOUDINE (Représentant des activités économiques), Monsieur Hugues DELOUTE (Personnalité extérieure).

Invités absents : Monsieur Jean-Marc LELEU (Directeur Régional des Finances Publiques de Mayotte), Madame Béatrice VINCENT (Responsable de la division de l'enseignement supérieur - Rectorat de la région académique Occitanie – Académie de Montpellier)

A l'ouverture de la séance, 11 personnes sont présentes sur les 20 membres composant le conseil d'administration, 1 procuration a été donnée : M. Philippe AUGÉ (président de l'université partenaire de Montpellier) à M. Aurélien SIRI.
En l'absence de procuration de M. Ambdi Hamada JOUWAOU à M. Ilizé TSIMINO sa représentation n'aura de fait qu'une valeur consultative.

Nature de l'acte :

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2011-1299 modifié du 12 octobre 2011 portant création du CUFR de Mayotte,
Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,
Vu le Règlement Intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte mis à jour des modifications votées au CA du 25 avril 2017;

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, décide :

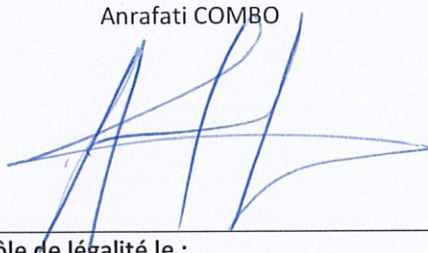
Article unique

La maquette d'enseignement de l'année universitaire 2019-2020 de la Licence Pluridisciplinaire est approuvée conformément aux documents annexés à la présente délibération.


Résultats du vote :

Nombre de votants..... : 11	Pour..... : 11
Abstention..... : 0	Contre..... : 0

La présidente du conseil d'administration du CUFR
Anrafati COMBO



Le directeur du CUFR
Aurélien SIRI



Envoi au contrôle de légalité le : <i>En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte.</i>	Certifié exécutoire le : <i>En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.</i>
--	---

Modules L1 et L2 Licence Pluridisciplinaire (Année Universitaire 2019-2020)

L1 :

Semestre 1	HETD	CM	TD
UE STH 101 MATHÉMATIQUES	28	8	16
UE STH 102 FRANÇAIS	28	8	16

Semestre 2	HETD	CM	TD
UE STH 203 INITIATION À LA PÉDAGOGIE ET LA DIDACTIQUE	28	8	16
UE STH 204 ANGLAIS	28	8	16
UE STH 205 STAGE D'OBSERVATION	1h/étudiant	0	1

L2 :

Semestre 1	HETD	CM	TD
UE STH 301 MATHÉMATIQUES	28	8	16
UE STH 302 FRANÇAIS	28	8	16

Semestre 2	HETD	CM	TD
UE STH 403 INITIATION À LA PÉDAGOGIE ET LA DIDACTIQUE	28	8	16
UE STH 404 ANGLAIS	28	8	16
UE STH 405 STAGE D'OBSERVATION	1h/étudiant	0	1

Mention : **Licence 3 Sciences, Technologies et Humanités**Parcours : **Pluridisciplinaire pour le premier degré****SEMESTRE 5**

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES		Modalités et durée des enseignements				
	Intitulé UE / Matière	ECTS	Nombre d'H		TOTAL H Etudiant	TOTAL HETD Etudiant
			CM	TD		
SF en Français	STH501 : Préparation au CRPE en français	5	20	28	48	58
	STH505 : Conditions d'apprentissage et didactique du français écrit et oral	5	20	28	48	58
SF en Mathématiques et domaines scientifiques	STH502: Préparation au CRPE en mathématiques	5	20	28	48	58
	STH503: Didactique des disciplines scientifiques	5	20	28	48	58
	STH504: Biologie, physique et Développement durable	5	20	28	48	58
SF Cultures, société et contextes	STH506: Histoire et Géographie	5	20	28	48	58
		30			288	348

SEMESTRE 6

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES		Modalités et durée des enseignements				
	Intitulé UE / Matière	ECTS	CM	TD	TOTAL H Etudiant	TOTAL HETD Etudiant
SF en Mathématiques et	STH602: Préparation au CRPE en mathématiques	5	18	28	46	55
Professionnalisation	STH603: Compétences, contenus, progressions, situations d'apprentissage en lien avec les cadres institutionnels	5	18	28	46	55
	STH 605a : Suivi individualisé		1h/étudiant		1	40
	STH 605b: Préprofessionnalisation	5	6	2	8	11
SF Cultures, sociétés et contextes	STH604: Place des activités physiques artistiques et culturelles dans le premier degré	5	18	30	48	57
	STH606: Enseigner en milieu scolaire mahorais : FLS, plurilinguisme et interculturalité,	5	20	30	50	60
					199	321

Total à l'année :

2018-2020 :

669,8

669